

2004 : les grands chantiers

Des archives municipales à l'aménagement de la place du Civoire en passant par le développement du pôle universitaire et l'EHPAD, l'année 2004 verra se concrétiser plusieurs grands projets importants pour la cité. Revue de détail.

De nouveaux locaux pour les Archives municipales :

Installé aujourd'hui dans des locaux exigus, le service des archives municipal va s'installer dans l'ancien musée Ernest Rupin. Le bâtiment, un édifice du XVII^e siècle inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, abritait le logis de l'abbesse du couvent de Clarisses de Brive. Par délibération du 27 juin 2002, le Conseil municipal de Brive approuvait le programme d'installation des archives et une délibération du 13 février 2003 confiait la maîtrise d'œuvre du projet à l'architecte Eric Delouis. L'aménagement proposé permettra d'accueillir les archives historiques de la commune de Brive-la-Gaillarde de 1207 à nos jours ainsi que celles, d'ori-



gine privée, qui peuvent enrichir notre mémoire collective. L'équipement disposera ainsi de 2,3 km linéaires de rayonnages et de mobilier spécifique pour la conservation des plans ou des photographies. Au-delà de sa fonction de conservation du patrimoine, le projet a une vocation culturelle. Une salle de recher-

che pourra accueillir dix chercheurs traditionnels et comportera six postes de consultation de documents numérisés ou microfilmés, une cellule pour la consultation de documents audiovisuels et un poste de consultation des documents de grandes dimensions. Une salle d'une capacité de 50 personnes permettra également d'organiser un service éducatif, des expositions et des animations. Le coût global de l'opération est estimé à 2.046.245 € et l'ouverture au public est prévue en janvier 2006. ●

Extension du Campus universitaire

Suite à l'agrément ministériel du 7 novembre 2001, il était décidé en mars dernier du développement du pôle universitaire briviste. En plus de ses deux départements IUT et de sa cité universitaire, le campus va se doter, d'ici 2006,



d'un centre juridique, d'un bâtiment pour le DEUG STAPS, d'une bibliothèque de service centrale de documentation, de locaux de recherches de l'IR-COM, d'un centre de transfert de technologie et de locaux communs (amphithéâtre et administratifs). Le financement de cette opération (5,88 millions d'euros) est assuré par l'Etat (3,54 ME), la Région (1,17 M€) et la Ville de Brive (1,17 M€). ●

Construction d'une maison médicalisée pour nos aînés

L'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) verra le jour à Rivet, sur un terrain communal. Le projet, monté et financé en grande partie par le Centre communal d'action sociale de la Ville de Brive*, se présente sous la forme d'un bâtiment à plusieurs niveaux d'une surface totale de 8245 m². Il comptera 160 lits répartis en

deux unités de 30 lits et deux unités de 32 lits pour des personnes âgées dépendantes ainsi que trois unités de 12 lits pour des personnes âgées déficientes. L'établissement abritera également une salle à manger, une cuisine, un espace de balnéothérapie, un espace d'animations et un jardin thérapeutique. Début des travaux : fin d'année 2004. * L'Etat et le Département participent aussi au financement de cet établissement. ●



Grande tribune du Stadium municipal : en 2003, la Ville de Brive entamait des travaux de mise en conformité et de gros entretien de la grande tribune du Stadium municipal (671 278 euros), avec notamment la création d'un escalier supplémentaire et le remplacement des banquettes bois par des sièges plastiques des gradins inférieurs.

Outre la poursuite de la mise en conformité, la seconde tranche (900.000 euros), programmée pour 2004, prévoit elle la création de vingt emplacements et de sanitaires pour les personnes à mobilité réduite dans la zone des gradins inférieurs. Côté supérieur est programmé le doublement des accès par l'arrière de la tribune (escaliers et passerelles) et l'installation de sièges plastiques. ●



Nouveaux travaux pour les établissements scolaires :

Les salles de classes de huit écoles maternelles et six écoles primaires seront concernées en 2004 par des travaux de traitement acoustique. Les restaurants scolaires des écoles Saint Germain, Jules Ferry, Jules Vallès et Henri Gérard bénéficieront aussi de ce type de travaux (307.000 euros). A noter encore la restructuration des locaux de l'école maternelle Blaise Raynal pour l'aménagement d'une nouvelle salle de motricité ainsi que des travaux de réhabilitation (46.000 euros) et la construction d'un nouveau préfabriqué pour l'école Louis Pons Mixte 1 (114.000 euros). ●

Aménagement de la place du Civoire : dans le cadre du plan de redynamisation du cœur de ville entamée par la municipalité, le début des travaux d'aménagement de la place du Civoire devrait débuter en septembre prochain, au plus tard. Un cabinet d'études spécialisé, chargé par la ville de réfléchir aux solutions du meilleur aménagement de la place, devrait rendre son rapport en mars prochain. Une concertation avec les riverains et les commerçants sera ensuite organisée. Une enveloppe de 1.231.000 euros a été programmée pour cette réalisation. ●



LES PRINCIPALES RÉALISATIONS 2004

→ 1.596.000 € pour les Bâtiments communaux

dont : réfection des verrières du marché couvert (423.000 €) ; aménagement immeuble Caramigeas (389.000 €).

→ 2.981.000 € pour la Voirie

dont : création carrefour Marsalès (760.000 €) ; aménagement avenue du Printemps (1.060.000 €) ; création « zone 30 » avenue Louis Pons (270.000 €) ; réfection trottoirs : 507 000 €.

→ 650.000 € pour les Espaces verts

Dont : aménagement square Majour (70.000 €) ; travaux plaines des jeux et gymnases (100.000 €) ; aménagement abords Espace des Trois provinces (480.000 €).

→ 102.000 € pour le Social

Dont : aménagement, acquisitions de mobilier et de matériel pour garderies, halte-garderie et crèches (102.000 €).

→ 992.000 € pour le Sport

Dont : boulodrome (92.000 €).

→ 1.150.000 € pour la Culture

Dont : acquisition d'un bibliobus (215.000 €).

→ 1.231.000 € pour la redynamisation cœur de ville

Participation de la Ville à hauteur de 1.231.000 €.

→ 1.525.000 € pour le Contournement nord

- Participation de la Ville à hauteur de 1.525.000 €.

→ 137.000 € pour l'Office HLM

- Participation Ville à la rénovation des 180 logements de Tujac (137.000 €).